

 <p>esCH Secrétariat Annonce publique de la séance : le 10 avril 2026 Convocation des conseillers : le 10 avril 2026</p> 	<p style="text-align: center;">Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette</p> <p style="text-align: center;"><u>Séance du 17 avril 2026</u></p> <p>Présents : Christian Weis, Bourgmestre, André Zwally, Bruno Cavaleiro, Echevins, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Liz Braz, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Aldin Avdic, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe Excusés : Pierre-Marc Knaff, Meris Sehovic, Echevins</p>
--	---

Le Conseil Communal;

Objet : 10.1.1.3. Devis Projet Nonnewisen - aménagement du quartier (partie Sud) - 26007-612

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 2.200.000.-€ concernant l'aménagement du quartier de la partie Sud du projet Nonnewisen ;

Considérant qu'un premier crédit de 440.000.-€ est inscrit à l'article 4/612/221313/26007 du budget des dépenses extraordinaires de l'année 2026 ;

Vu la procuration remise par Monsieur l'échevin Pierre-Marc Knaff, donnant délégation pour voter à sa place à Madame la conseillère communale Daliah Scholl ;

Vu la procuration remise par Monsieur l'échevin Meris Sehovic, donnant délégation pour voter à sa place à Madame la conseillère communale Mandy Ragni ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale,

**approuve
à l'unanimité**

le devis de 2.200.000.-€ concernant l'aménagement du quartier de la partie Sud du projet Nonnewisen.

La présente délibération est un acte soumis à une transmission obligatoire.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 24/04/2026
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général / Bourgmestre

